

<https://www.francetransactions.com/actus/news-epargne/info-epargne-0004223.html>



Prêt Immobilier : Le gouvernement veut instaurer une nouvelle aide forfaitaire

- Actualités - Actualités Epargne -



Date de mise en ligne : mercredi 6 mars 2019

Copyright © Guide épargne et placements - Tous droits réservés

Prêt Immobilier : Nouvelle mesure pour les futurs propriétaires

Selon le quotidien "Les Echos", le gouvernement proposera une nouvelle mesure qui remplacera dans les mois à venir le [crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt immobilier](#) instauré par la loi TEPA du 21 août 2007.

Pour aider les ménages qui souhaitent devenir propriétaires, l'Etat versera une aide complémentaire directe. Le gouvernement n'a pas encore décidé du montant de cette aide forfaitaire, elle devrait se situer autour de 15.000Euros et s'appliquer en fonction de la zone d'habitation du bien immobilier acheté. Ce dispositif cumulable au Prêt à Taux Zéro rentrera en application dès l'an prochain, après un vote en loi de Finances 2011, au plus tard.

Prêt Immobilier : Bientôt la fin du doublement du PTZ

Le primo accédant qui réalise son premier achat bénéficie depuis maintenant 3 ans du "Prêt à Taux Zéro" qui permet l'obtention d'un prêt sans frais financiers pour devenir propriétaire de sa résidence principale.

Au plus fort de la crise financière, le gouvernement avait décidé de [doubler le PTZ](#) pour relancer l'économie cependant cet avantage arrive à son terme, les offres qui seront émises après le 30 juin 2010 ne bénéficieront pas de ce doublement. A compter du 1er juillet 2010, le montant maximal du prêt à taux zéro passera de 65.100 Euros à 48.750 Euros.

Par ailleurs, La majoration de 15000Euros à 20000Euros concernant les logements neuf bénéficiant d'une aide d'une collectivité territoriale ou du label "Bâtiment basse consommation énergétique BBC 2005 » ne sera plus valable au 31 décembre 2010.